



**montmorot**  
C F A

AGRICULTURE

Brevet Professionnel  
Responsable d'Entreprise  
Agricole (BPREA)

RNCP : 29257

Formation par apprentissage - diplôme de niveau 4



Document mis à jour le 16/01/2023

## OBJECTIFS

Le BP REA permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole, nécessaire à l'installation d'un agriculteur ou d'être salarié qualifié responsable d'entreprise agricole

## DEBOUCHÉS

### Métiers :

- Installation en tant qu'agriculteur avec une entreprise agricole
- Salarié agricole
- Salarié de groupement d'employeurs
- salarié de service de remplacement

### Poursuite d'études :

- Non concerné

### Condition d'environnement du métier :

- Travail physique en extérieur
- Travail avec les animaux

## ORGANISATION

Formation diplômante de 1400 heures sur 2 ans dont :

- 17 à 20 semaines par an en présentiel au CFA de Montmorot
- 27 à 30 semaines par an en entreprise
- 5 semaines de congés payés

Individualisation du parcours en fonction des acquis

Récupération du vécu

Contrôle formatif tout au long de la formation

Bilan intermédiaire de formation

Evaluation par Unités capitalisables (UC). Si validation partielle, possibilité de valider les UC manquantes pendant 5 ans.

Le système d'évaluations est basé sur les situations professionnelles significatives et évaluées à l'oral

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Validation du diplôme : 7 UC

Diplôme également accessible en formation continue et VAE

-

## ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

- Biologie et écologie
- Agroécologie
- Agronomie et zootechnie
- Agriculture biologique
- Economie
- Comptabilité et gestion d'entreprise
- Analyse système de l'entreprise agricole
- Projet
- Commercialisation des produits de la ferme
- Transformation des produits de la ferme
- Agritourisme

## CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

### Public concerné :

Jeunes âgés de moins de 29 ans révolus

### Pré-requis :

Justifier de la possession d'un CAP ou d'un diplôme ou titre de même niveau ou de niveau supérieur

Le recrutement se fait à partir de la fiche de préinscription. Le positionnement se fait lors de l'entretien de recrutement.

Délai d'accès à la formation : entrées et sorties permanentes.

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

## CONTACT

### Référent de formation

Mélanie Triboulet - cfa.jura@educagri.fr

### Contact Gestionnaire des contrats

Canan Dulu - cfa.jura@educagri.fr

### Référent handicap

Corinne Raquin - cfa.jura@educagri.fr

Indicateurs	Réussite	Poursuite	Rupture	Insertion	Satisfaction	Assiduité
2021	100%	(Taux global apprentissage) 31.6%	4.55%	(Taux global apprentissage) 52.6%	3/4	%

C F A - C F P P A - L Y C É E - E X P L O I T A T I O N

EPLEFPA/CFA - 614, avenue Edgar Faure - 39570 Montmorot - 03 84 87 20 02  
cfa.jura@educagri.fr - <https://montmorot.educagri.fr/cfa>



## CAPACITÉS VISÉES PAR LE DIPLÔME

### Capacités professionnelles

#### **C1. Se situer en tant que professionnel**

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

#### **C2. Piloter le système de production**

Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements

Gérer le travail

#### **C3. Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème**

Combiner les différentes activités liées aux productions

Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

#### **C4. Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise**

Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers

Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

#### **C5. Valoriser les produits ou services de l'entreprise**

Commercialiser un produit ou un service

Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

### **2 Ucares (options) à choisir en fonction de votre projet - C6 C7 :**

#### **Conduire et piloter un atelier de production végétale ou de production animale de diversification**

Mettre en œuvre une production de champignons sur la ferme en AB

Mettre en œuvre une production végétale complémentaire sur la ferme en AB

Mettre en œuvre une production animale complémentaire sur la ferme en AB ou conventionnelle

Etre autonome sur les soins aux animaux

#### **Conduire et piloter un atelier de transformation des végétaux ou des animaux**

Transformation végétale en grandes cultures en AB

Transformation végétale hors grandes cultures en AB

Transformation des produits carnés

#### **Conduire un atelier de service : hébergement, restauration et accueil pédagogique**

Activité d'accueil et/ou d'animation

Activité d'hébergement et/ou restauration

#### **Concevoir et adapter les outils d'un atelier de production (petits outillages, train de culture, ...)**

Auto-construction

Utiliser la traction animale

## FINANCEMENT – RÉMUNERATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal

Elle est financée par les OPCO du secteur privé et pour les collectivités territoriales par le CNFPT( à la hauteur de leur taux plafond).

Au cours des années de formation, l'apprenti perçoit un salaire versé par l'employeur qui dépend de son âge. . Il est calculé en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable.

## ATOUTS DE LA FORMATION

- Plateau technique : exploitation agricole de l'EPLEFPA
- Intervention de professionnels
- Laboratoire
- Ateliers pratiques
- Suivi individuel
- Forte individualisation du parcours en fonction du type d'installation choisie.
- Modules répartis sur 4 familles : élevage, paysan boulanger, plantes à parfum, maraîchage
- Accompagnement personnalisé - CDI/CDR à disposition

